

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 56 (1905)
Heft: 4

Rubrik: Divers

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les essais de propagation de cette variété à fruits comestibles du sorbier des oiseleurs dans la région montagneuse de notre pays, donnent de bons résultats. Le sorbier amélioré y remplacera peu à peu la forme sauvage pour les plantations autour des habitations et le long des routes.

Il faudrait songer à élever et à former les jeunes sujets greffés dans la région même où ils seront à demeure, afin qu'ils n'aient pas à lutter contre la rudesse d'un climat moins favorable, comme c'est le cas aujourd'hui pour les pieds sortant d'une pépinière de la plaine.

Nous avons constaté que la récolte des fruits est très expéditive, à cause de leur disposition en corymbes volumineux. Le sorbier amélioré peut devenir une ressource facile et avantageuse pour les habitants de nos montagnes. Il mérite donc à tous égards d'être propagé.

G. Martinet,

Chef de l'Etablissement fédéral d'essais de semences,
Lausanne.



Divers.

Semences forestières.

Que signifie le terme *stratifier* indiqué dans certains catalogues, comme c'est le cas de celui de la maison Vilmorin-Andrieux à Paris; les graines désignées par un „S“ doivent être stratifiées avant le semis?

Stratifier les graines, c'est les mettre pendant quelque temps dans du sable plus ou moins humide. Cette opération a pour but de hâter la germination. Naturellement, on ne recourt à cette opération que pour les graines dont la germination est très lente et dans le but principalement d'occuper un peu moins longtemps le terrain où est fait le semis.

On laisse généralement les graines en stratification jusqu'au moment où elles commencent à germer et on les sème alors avec précaution, en ayant soin de ne pas briser les germes qui commencent à apparaître.

Citons parmi les semences à stratifier, celles des divers érables, des pins coulteri et weymouth, du charme, du frêne, des sorbiers et alisiers, des tilleuls, etc.

